

Le premier quotidien économique du Maroc

N° 6870 - PRIX 7 DH - DIRECTEUR DE PUBLICATION: KHALID BELYAZID

EDITORIAL

Piège

CETTE fois-ci sera-t-elle la bonne? Depuis plusieurs mois, le gouvernement promet de faire de l'emploi une priorité du PLF 2025. Une orientation confirmée dans la présentation faite le week-end dernier au Parlement. Avec le nouveau projet de budget, il entend mettre le paquet pour la création de nouveaux postes. Une feuille de route à court, moyen et long termes a été annoncée. Elle se base sur une «approche intégrée et multidimensionnelle, pour soutenir l'emploi», répète-t-on à qui veut bien l'entendre.

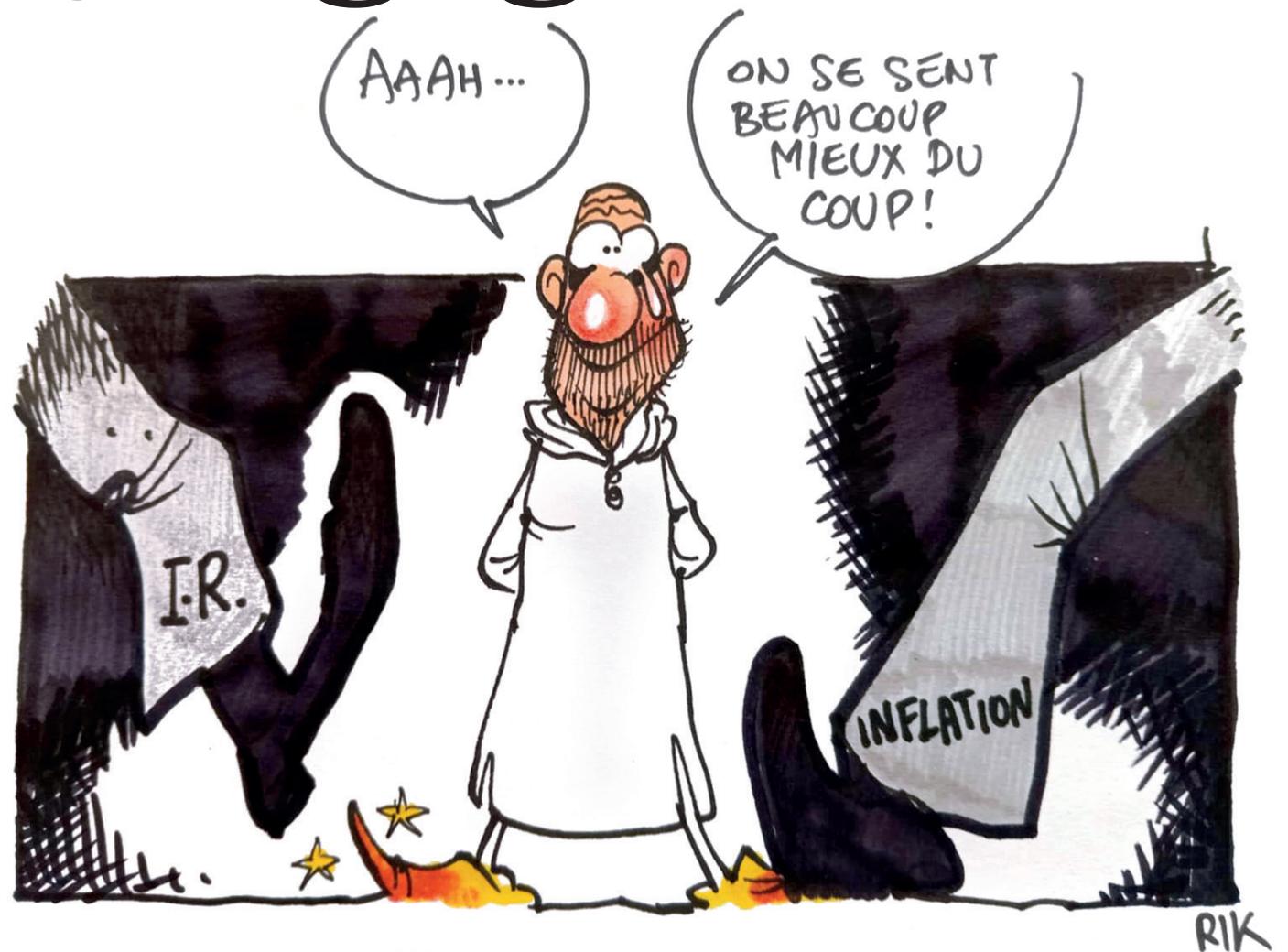
Il faut dire qu'au-delà des déclarations d'intention, ce gouvernement, pas plus que les précédents, n'a pas réussi à en venir à bout de la hausse du chômage, particulièrement parmi les jeunes et les femmes. Les initiatives lancées n'ont pas permis de favoriser l'émergence d'un marché du travail flexible et dynamique, absorbant les nouveaux arrivants, tout en favorisant le redéploiement de ceux ayant perdu leurs postes, notamment suite à la succession de crises.

Aujourd'hui, le gouvernement ambitionne de briser la spirale ascendante du chômage en misant sur le développement de l'investissement, surtout privé. Certains secteurs sont particulièrement ciblés, car «à fort contenu en emploi», comme l'agriculture, le BTP et le tourisme. Sauf que dans cette dynamique, il ne faut pas que l'urgence du placement des chômeurs prenne le pas sur la question de la qualité de l'emploi. Un poste précaire ou de faible qualité est considéré comme une «forme de travail interchangeable, pouvant être effectuée par n'importe qui, et dont la valeur est basse». Et c'est justement le piège dans lequel il ne faudrait pas tomber, à l'ère de l'économie du savoir et des compétences 4.0. Tout l'enjeu est d'éviter que la stratégie de résorption du chômage ne devienne une fabrique d'emplois instables, peu valorisants, en déphasage avec les transformations de l'économie. □

Mohamed Ali MRABI

PLF 2025

Qui gagne à l'IR



■ Près de 80% des employés du privé, 47% des fonctionnaires et environ 96% des retraités

■ Les salaires inférieurs à 6.000 DH exonérés

■ Investissement, protection sociale, régime spécial FIFA... les autres mesures

Pages 2 à 9



Nawal GHAOUTI

Le Cercle des Experts

Gouvernance

Les enjeux du pouvoir inverse

Pages 24 & 25

Accords Maroc-UE

Le Conseil européen recadre la Cour de justice

Page 11